

Publié sur *La Lettre M* (<http://www.lalettrem.fr>)

[Accueil](#) > Parc urbain à Castelnau-le-Lez : le choix des habitants

Hérault | Aménagement - Urbanisme / Institutions | 2/09/2020

## Parc urbain à Castelnau-le-Lez : le choix des habitants



La Ville de Castelnau-le-Lez (maire : Frédéric Lafforgue) a permis aux habitants de choisir, via une plateforme participative, l'aménagement à l'horizon 2021 d'un futur parc urbain d'environ 1 ha sur les berges du fleuve Lez, allant du pont de la Concorde au pont de l'Europe (trois projets en lice). 73 % des participants à cette démarche participative ont plébiscité le projet n°3 qui reprend l'histoire du site. Ce projet, élaboré par l'Atelier d'architecture et d'urbanisme A. Garcia-Diaz (Montpellier) et la société d'urbanisme et de développement paysage Grand Angle (Montpellier), comprendra des aires de jeux, des cheminements naturels, une plaine enherbée, un parcours sportif, un espace de stationnement pour foodtruck... Les aménagements sur ce site classé en zone naturelle 2N sont positionnés sur des parties non inondables.

La consultation des entreprises sera lancée courant octobre pour une durée des travaux d'environ trois mois. En amont, Helenis et Opalia, les promoteurs du programme immobilier mixte Prado Concorde (480 logements) doivent réaliser la remise en état d'une partie de l'emplacement du futur parc utilisé pour les travaux de construction dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire du site. La Ville a prévu de pouvoir effectuer les premières plantations fin novembre pour une livraison du parc urbain en mars 2021. Le coût de cet aménagement est estimé à environ 300 k€. Le périmètre de ce parc pourrait à terme être étendu au gré des possibilités d'acquisitions foncières voisines (côté pépinière Amarger). Une réflexion est en cours avec la Ville de Montpellier pour créer à terme une passerelle piétonne et cycliste, enjambant le Lez et permettant ainsi de relier ce futur parc urbain aux parcs voisins de Méric et Monplaisir.